



LIVRET D'ACCUEIL

Janvier 2025

ALPYSIA FORMATION

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 07 84 58 99 89

alpysia.org



Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- L.6313-1 - 1° Actions de formation



INTRODUCTION	2
I. PRESENTATION	4
1. L'association Alpysia	4
2. Alpysia Formation	5
3. Organigramme	5
4. Données administratives	6
II. NOTRE OFFRE DE FORMATION	6
1. Nos domaines de compétences	6
2. Nos secteurs d'intervention	7
3. Nos formateurs	7
III. NOS MODALITES D'INTERVENTION	8
1. Les méthodes et outils pédagogiques	8
2. Les moyens techniques	8
IV. NOTRE DEMARCHE QUALITE	10
1. Les propositions de formation	10
2. L'évaluation de la formation	10
3. Le suivi des formations et la prévention de rupture de parcours	11
4. L'attestation de suivi de formation	11
5. Accessibilité aux personnes en situation de Handicap	11
V. LEGISLATION ET REGLEMENTATION	12
1. La formation professionnelle continue	12
2. Le règlement intérieur	12
VI. INFORMATION PRATIQUES ET LOGISTIQUE DES FORMATIONS	13
1. Horaires	13
2. Les repas	13
3. Condition d'accès	13
4. Contact et réseaux	14



INTRODUCTION

Bienvenue à Alpysia Formation Depuis près de 60 ans l'association Alpysia accompagne des personnes avec une paralysie cérébrale.

Alpysia formation s'inscrit dans le projet stratégique de notre association : développer l'ancrage et le rayonnement de l'association sur le territoire avec une dynamique collective et une volonté d'accompagner de la manière la plus qualitative possible les personnes en situation de handicap.

Alpysia a développé une vraie expertise que nous avons pu faire évoluer au fil du temps. Nous avons su nous adapter aux nouvelles réalités du secteur médico-social en mutation. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons diffuser nos savoirs faire en proposant des formations permettant de partager cette expertise et de former les professionnels de notre territoire à de nouvelles compétences.

Les formations que vous allez suivre sont conçues par nos équipes et vous connectent directement aux réalités du terrain. Nous vous proposons un panel de formations variés mêlant des savoirs théoriques et pratiques.

Notre direction est engagée dans une démarche qualité et notre organisme a été certifié Qualiopi en décembre 2023.

Profitez de votre présence à Alpysia Formation pour enrichir vos connaissances et compétences, et pour construire votre évolution professionnelle. Nos formateurs peuvent vous conseiller sur votre parcours de formation. Nous restons à votre écoute pour vous aider à qualifier vos besoins.

Nous vous souhaitons une très bonne session et vous remercions de votre confiance.

Joëlle PETIT-ROULET

Présidente



I. PRESENTATION

1. L'association Alpysia

Alpysia est née le 23 mai 2023 de la fusion de l'ADIMCP 38 et de l'ADIMC 74. Ces deux associations, créées à l'initiative de parents, s'engagent depuis près de 60 ans au service des personnes atteintes de paralysie cérébrale et de leurs familles. Alpysia apporte des réponses concrètes pour que chaque personne en situation de handicap puisse vivre avec et parmi les autres, dans le respect de sa différence et de son libre arbitre.

L'association Alpysia accompagne des personnes de tout âge qui vivent avec une paralysie cérébrale, un polyhandicap, ou tout autre handicap cognitif ou neuromoteur apparenté, visible ou invisible. Les 650 personnes accompagnées sont principalement domiciliées en Haute-Savoie et en Isère.

Alpysia emploie 450 professionnels formés à cet accompagnement.

650

personnes accompagnées

450

salariés

15

établissements et services en gestion
directe en Haute-Savoie

7

établissements gérés par des mutuelles
en Isère



2. Alpsia Formation

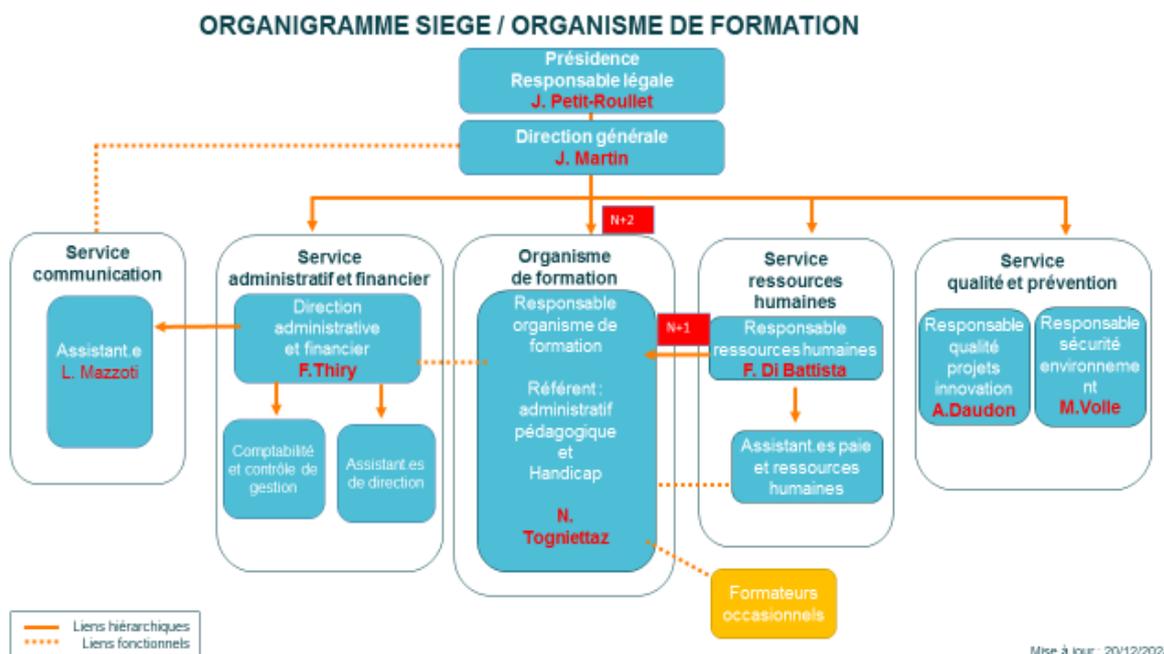
Conformément à nos missions et à nos valeurs associatives Alpsia Formation est né de la volonté de favoriser la qualité d'accompagnement des personnes en situation de paralysie cérébrale, de polyhandicap, ou tout autre handicap cognitif ou neuromoteur, visible ou invisible.

Cet organisme est dédié à la montée en compétence des professionnels mais aussi des familles et des personnes elles-mêmes. Bénéficiant aux acteurs internes de l'Association, il permettra également de mieux faire connaître la paralysie cérébrale et le polyhandicap.

Alpsia Formation a pour objectif de partager l'expertise de ces formateurs à travers une offre de formation diversifiée s'adressant à des professionnels du secteur médico-social mais également auprès du « grand public ». Effectivement une des finalités de l'association est de permettre aux différents acteurs du territoire de se sensibiliser à la paralysie cérébrale et à ses conséquences sur la vie quotidienne.

Dans cette optique Alpsia Formation œuvre pour le développement des connaissances et des compétences personnelles et professionnelles grâce à des contenus de formation interactifs, adaptés aux besoins des stagiaires et de leur employeur et actualisés à l'évolution des politiques publiques, et aux innovations techniques et scientifiques.

3. Organigramme





4. Données administratives

L'Organisme « Alpysia Formation » est rattaché à la direction générale d'Alpysia : Alliance Paralysie Cérébrale des Alpes

Il est enregistré sous le numéro d'Activité n° **84740458274** auprès de la préfecture de région Rhône-Alpes Auvergne depuis le 20 juin 2023

N° SIRET : **77652918200185**

Code NAF : **8899B**

Certificat Qualiopi : **176311-3**, édité le **08/11/2024**

Son adresse principale est :

Alpysia – ZA Park Nord, Route de la Bouvarde, Les pléiades n°21 – 74370 EPAGNY-METZ-TESSY

II. NOTRE OFFRE DE FORMATION

1. Nos domaines de compétences

Alpysia Formation propose une gamme de formations spécialisées en lien avec la spécificité des personnes accompagnées par l'association.

Les contenus sont actualisés régulièrement en fonction de l'évolution des politiques publiques et des avancées théoriques dans des champs disciplinaires tels que les sciences de l'éducation, la neuropsychologie, la sociologie....

➤ **Connaissance des différents handicaps :**

Paralysie Cérébrale, Polyhandicap, Handicap moteur, accueil des Personnes à Mobilité Réduite dans les établissements Recevant du Public, accompagnement pluridisciplinaire des personnes en situation de handicap ...

➤ **Accompagnements et techniques spécialisées :**

Les techniques d'accompagnement à la mobilité et la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques, prévention et adaptation aux troubles de l'oralité alimentaire ...

➤ **Professionnalisation et compétences transversales**

Mise en œuvre de la coordination de parcours dans les ESSMS, Accompagnement à la vie affective et sexuelle dans les ESSMS, la bientraitance, l'auto-détermination...



La typologie des formations :

Vous retrouverez la liste de nos formations et toutes les informations relatives à leur contenu et à leur déroulé sur notre site internet : <https://www.alpysia.org/alpysia-formation>

Chaque formation fait l'objet d'une fiche individuelle.

Alpysia Formation peut adapter la durée et le contenu des formations en fonction de vos besoins et objectifs spécifiques.

Les formations peuvent être proposées en :

- inter-établissement
- intra-établissement

2. Nos secteurs d'intervention

Notre organisme de formation est basé sur Annecy (74) mais nous pouvons proposer des actions de formation sur l'ensemble du territoire national.

Nous pouvons intervenir auprès de professionnels exerçant au sein de :

- Etablissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires
- Entreprises
- Services à domicile
- Collectivités territoriales
- Etablissements Recevant du Public

3. Nos formateurs

Notre équipe de formateurs est composée de professionnels aux profils variés qui ont su développer au fil de leur expérience de terrain, des compétences spécialisées notamment dans l'accompagnement de personnes porteuses de handicap moteur et/ou cognitifs.

Les formateurs sont issus de différentes filières professionnelles (éducatif, rééducation, direction) mais s'inscrivent dans une démarche pédagogique commune avec pour objectif de mettre la formation au service de la qualité d'accompagnement des personnes en situation de Handicap.

Notre équipe bénéficie du suivi d'un Ingénieur/Conseil en Formation qui assure un travail de veille professionnelle et des formations de formateurs.



Notre organisme de formation a pour volonté d'intégrer des personnes accompagnées et des familles de l'association pour participer en tant que témoins experts aux actions de formations proposées.

III. NOS MODALITES D'INTERVENTION

1. Les méthodes et outils pédagogiques

Nos actions de formation sont construites à partir d'un séquençage pédagogique mêlant apports théoriques et retours d'expériences.

Les formateurs définissent en lien avec le client et le responsable de l'organisme de formation des contenus de formation pouvant comprendre des :

- Support numérique (PPT)
- Capsule numérique (vidéo)
- Apports méthodologiques et TD
- Etude de cas
- Pratique sur plateau technique
- Apports théoriques / scientifiques
- RBPP
- QCM....

Notre équipe de formateur s'inscrit dans une démarche interactive favorisant le retour réflexif et la construction de compétences à travers des analyses de situations de terrain.

2. Les moyens techniques

Notre organisme de formation dispose de locaux adaptés et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

- Une grande salle de formation pouvant accueillir jusqu' à 30 personnes
- Une petite salle de formation « La rotonde » pouvant accueillir 8 personnes
- Un espace repas avec four à micro-onde, cafetière, réfrigérateur...
- Des sanitaires dont un WC adapté



Nos salles de formation climatisées sont équipées de rétroprojecteur, d'un écran dynamique et de paperboard.



Certaines de nos actions de formations peuvent être proposées sur des plateaux techniques dans des établissements de l'association mettant à disposition du matériel spécialisé tel que des lits-douches, des sangles, des lèves-personnes...





IV. NOTRE DEMARCHE QUALITE

1. Les propositions de formation

Les propositions de formation sont co-construites entre le client, le formateur et le responsable de l'organisme de formation. Elles comprennent :

- Présentation et contexte de la demande
- Objectifs de la formation
- Public concerné : Typologie, nombre, prérequis
- Modalités d'organisation : Durée et dates de la formation, Lieu de la formation, matériel et contenu pédagogique
- Contenu pédagogique /programme de la formation
- Méthodes pédagogiques
- Modalité d'évaluation de la formation
- Le cout de la formation
- La présentation de l'intervenant
- Informations complémentaires et contacts

2. L'évaluation de la formation

Alpysia Formation s'engage à accompagner le client et les stagiaires durant le processus de formation à travers :

- Une évaluation diagnostique construite entre le client et le responsable de l'organisme de formation
- Une évaluation formative des acquis proposée par l'intervenant selon des modalités pédagogiques co-construites (QCM, étude de situation, échange avec les participants, élaboration d'un document type ...)
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction remis aux stagiaires en fin de formation.

Une évaluation à froid sera proposée au client contractant de la formation. L'organisme de formation peut proposer des conseils et des préconisations suite à la dispense et à l'évaluation de la formation.



3. Le suivi des formations et la prévention de rupture de parcours

Le suivi de la formation est assuré par le formateur référent et le responsable d'organisme de formation dont les coordonnées sont inscrites dans le chapitre « informations pratiques » du présent document.

Nous accordons une importance particulière à l'identification des attentes et des besoins spécifiques. Nous utilisons une pédagogie adaptée et bienveillante afin de prévenir les ruptures de parcours.

Le formateur a pour mission de favoriser l'investissement des stagiaires à travers des temps de concertation et d'évaluation ajustées à la volumétrie de l'action de formation.

Les stagiaires sont invités à solliciter les professionnels référents s'ils ont des questions, remarques ou réclamations afférentes au contenu et au déroulement de la formation.

4. L'attestation de suivi de formation

L'organisme de formation s'engage à fournir une attestation nominative de fin de formation à chaque stagiaire participant à une action de formation.

L'attestation peut être envoyée par voie numérique si le stagiaire ou le client en fait la demande.

5. Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, les locaux de formation répondent aux normes d'accessibilité en vigueur permettant une libre circulation et l'utilisation d'équipement adapté.

Notre organisme de formation dispose d'un référent handicap qui fera le lien entre les stagiaires et l'équipe de formateurs pour toutes questions relatives à des besoins d'adaptations pédagogiques et au bon déroulé de la formation.

Nicolas TOGNIETTAZ Responsable Organisme de Formation /référent Handicap

Tel direct : 07 84 58 99 89

n.togniettaz@alpysia.org



V. LEGISLATION ET REGLEMENTATION

1. La formation professionnelle continue

Le cadre de fonctionnement de notre organisme de formation est légalement défini par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Nos prestations entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (article [L. 6313-1 du Code du travail](#)).

N° 1 : Les actions de formation

Ces actions de formation ont pour objet de :

- permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder, dans les meilleures conditions, à un emploi ;
- favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi, et de participer au développement de leurs compétences, en lien ou non avec leur poste de travail, ou d'acquérir une qualification plus élevée ;
- réduire, pour les salariés dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité, soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles ;
- favoriser la mobilité professionnelle.¹

2. Le règlement intérieur

Tout stagiaire participant à une de nos actions de formation est tenu de respecter le règlement intérieur d'Alpyssia Formation.

Le document est accessible sur notre site internet <https://www.alpyssia.org/alpyssia-formation> et il est consultable dans nos locaux. Un lien internet inscrit sur nos convocations permet aux stagiaires d'accéder à notre livret d'accueil et à notre règlement intérieur.

Toute transgression du règlement intérieur sera reprise par le formateur. En fonction de l'évolution de l'attitude du stagiaire Alpyssia Formation appliquera les étapes définies dans son protocole disciplinaire. *Voir article 12*

¹ <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/article/la-formation-professionnelle-principes-generaux>
Alpyssia Formation Livret d'accueil



Vous trouverez dans le règlement intérieur les éléments relatifs à la protection de vos données personnelles et l'adresse mail du délégué associatif à la protection des données.

Vous avez également la possibilité de signifier vos réclamations ou vos constats d'événements indésirables à l'adresse mail suivante :

reclamation@alpysia.org

VI. INFORMATION PRATIQUES ET LOGISTIQUE DES FORMATIONS

Pour toutes questions concernant la logistique organisationnelle ou le contenu pédagogique des formations, vous pouvez contacter le responsable de l'Organisme de Formation :

Nicolas TOGNIETTAZ

Tel direct : 07 84 58 99 89

Tel standard : 04 57 98 20 20

n.togniettaz@alpysia.org

formation@alpysia.org

1. Horaires

Notre organisme de formation est ouvert de 8h30 à 17h30. Les horaires de formation sont fixés par le responsable de l'organisme de formation et le client lors de l'établissement de la convention. Les horaires et l'adresse du lieu de formation sont portés à la connaissance des stagiaires via une convocation.

2. Les repas

Pour les formations proposées dans nos locaux, les repas sont pris sur place (commande collective) ou dans un restaurant situé à proximité de nos locaux. Vous êtes invités à contacter le responsable de l'organisme de formation si vous avez des questions ou des demandes concernant les repas.

3. Condition d'accès

Les locaux de notre organisme de formation sont situés à proximité du Centre Hospitalier Annecy Genevois. Ils sont accessibles :

En voiture : A 3 minutes de la sortie n°17 (Annecy nord) de l'autoroute A41

En transport en commun :

- Depuis la gare de Pringy puis la ligne de bus numéro 2 / direction Seynod Vieugy (3 minutes)



- Depuis la gare d'Annecy puis la ligne de bus numéro 2 /direction Pringy (18 minutes).



4. Contact et réseaux

L'actualité de l'association Alpysia est visible sur nos différents réseaux sociaux :

	<p>https://www.alpysia.org ou</p> 
	<p>https://www.facebook.com/alpysia/</p>
	<p>https://www.instagram.com/alpysia/</p>
	<p>https://fr.linkedin.com/company/association-d%C3%A9partementale-des-infirmes-moteurs-c%C3%A9braux-de-haute-savoie</p>

Toute l'équipe d'Alpysia Formation vous remercie chaleureusement d'avoir pris le temps de lire ce document et vous souhaite une bonne expérience de formation.